

**1 ASSISTANT SERVICE D'ANESTHÉSIE-  
SUSCEPTIBLE D'ÊTRE A POURVOIR**

**Expériences et compétences acquises**

Titulaire de Médecine

DES en anesthésie et réanimation

**Fonctions et missions exercées** : Participation à l'activité des 2 services d'anesthésie et réanimation, ainsi qu'à la permanence des soins en anesthésie et en réanimation de toutes les unités fonctionnelles d'anesthésie et de réanimation.

**Conditions de candidature**

**Conditions générales** : les candidats au poste d'assistant doivent :

1. Être de nationalité Française, sous réserve des engagements souscrits pour la France et applicables en Nouvelle Calédonie, ou être ressortissant de l'un des Etats membres de la communauté européenne ou d'Outre-mer
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien-dentiste en Nouvelle Calédonie
3. N'avoir pas fait l'objet d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. Être apte à établir sa résidence principale à proximité de l'établissement ou à exercer, sauf dispenses temporaires prévues accordées par le Médecin Inspecteur Territorial de la Santé pour les Officiers supérieurs à la réserve.

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans la discipline ou la spécialité correspondant à leurs diplômes.